JEUDI 7 JUILLET 2011

SEANCE PLENIERE : RISQUES MAJEURS ET RESILIENCE DES TERRITOIRES, ROLE DE LA COOPERATION DECENTRALISEE

Présidence de séance : **Jean-Louis TESTUD**, *adjoint au maire de Suresnes, vice-président de Cités Unies France*

Les risques accrus de catastrophes naturelles et humaines sont aujourd'hui un sujet pour toutes les collectivités territoriales, et les pays industrialisés ne sont pas épargnés. Cependant, les conséquences sont différentes comme nous l'avons vu à travers le tremblement de terre en Nouvelle-Zélande d'amplitude égale à celle d'Haïti, qui a fait 200 victimes contre 200 000 en Haïti.
Il est important que les collectivités s'engagent pour apporter leur appui afin d'engager des programmes pour faire face aux catastrophes naturelles.
Des pays comme l'Inde et la Chine doivent être vigilants, dans des contextes où le développement économique se fait souvent au détriment des règles élémentaires de protection de l'environnement et parfois au détriment des populations.

Bertrand GALLET, *directeur général de Cités Unies France*

Le sujet de la résilience des territoires est très dense, comme l'illustre cette conférence : il fait appel à un nombre très important des compétences des collectivités territoriales. Cités Unies France s'engage auprès de ses adhérents pour les accompagner sur ces questions.
Il est important de connaître le poids exact des collectivités françaises en matière de don sur les questions humanitaires vis-à-vis de l'Etat et des ONG.

La « redevabilité » des collectivités territoriales est plus forte que pour les ONG, ce qui s'explique par l'utilisation de l'argent public. C'est pourquoi face au manque de visibilité de l'utilisation de l'argent à la suite du tsunami en Indonésie, les collectivités territoriales ont réfléchi à une réponse autonome sur les questions de crises. Ainsi, concernant le Japon par exemple, à la demande de ses adhérents, Cités Unies France a décidé d'ouvrir un fonds d'urgence « Collectivités territoriales – séisme Japon », afin de diriger directement les aides vers les collectivités japonaises sinistrées. L'argent recueilli sera distribué en coopération avec le Centre japonais des collectivités locales (CLAIR) et servira à l'urgence ainsi qu'à la reconstruction à long terme.

Demetrio INNOCENTI, *Bureau régional Europe, Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations unies (UNISDR)*

Aujourd'hui, plus de la moitié de la population mondiale vie dans les centres urbains, d'où une forte croissance de l'habitat informel. Les gens vivent dans les conditions de vulnérabilité, comme en Haïti. L'UNISDR appuie les mairies pour une meilleure sensibilisation des populations et la mise en place de mesures de prévention.
La campagne 2010 intitulée : « Pour des villes résilientes - ma ville se prépare », a pour objectif d'appuyer les actions des gouvernements locaux pour réduire les risques de catastrophes en mettant l'accent sur les implications budgétaires et sur la planification urbaine. Aujourd'hui, plus de 700 villes ont signé, mais aucune collectivité française ne s'est encore engagée.
L'UNISDR invite les collectivités françaises à rejoindre la campagne via le site Internet dédié : http://www.unisdr.org/english/campaigns/campaign2010-2011/signup/

Le cadre d'action de Hyogo de l'UNISDR a été ratifié par 168 gouvernements qui s'engagent à prendre des mesures au niveau national pour réduire la vulnérabilité.

François GRÜNEWALD, d*irecteur général et scientifique du groupe Urgence, Réhabilitation et Développement (URD)*

« Les nuages ne s'arrêtent ni aux frontières des pays, ni des villes, ni des campagnes. Les catastrophes touchent toutes les échelles des territoires ».

Les collectivités, qu'elles soient rurales ou urbaines, se posent les mêmes questions en France, en Côte d'Ivoire, au Nicaragua, ou en Haïti. Bien que le traitement des crises se décline différemment, avec des moyens différents, les clefs de l'équation sont les mêmes.
D'autant plus que ces conditions vont s'aggraver avec le changement climatique, la mobilité des biens et des personnes et les risques de pollutions et de catastrophes technologiques.

Au cœur de l'histoire humanitaire, les ONG se positionnaient hors des États, sans considération des acteurs publics nationaux, aujourd'hui, ils se rendent compte que les autorités locales sont les premiers répondeurs des crises au niveau local.
Le savoir-faire et les « *lunettes territoriales* » des élus sont un atout.

Kenji NARUTA, *directeur du Centre japonais des collectivités locales - CLAIR Paris*

Au Japon, la gestion de risque relève des compétences des collectivités locales, et ces dernières s'impliquent pleinement dans la formation des citoyens pour parer aux risques naturels. Dans la ville de Kamaishi, la construction des digues de protections face à la mer et la mise en place d'un plan municipal pour prévoir les zones d'inondations ont permis de prévenir les risques liés aux catastrophes. L'évacuation de l'école de Kamaishi illustre bien l'application de ces plans de préventions.

« Les élèves se sont spontanément rassemblés dans la cour après la longue secousse. L'évacuation s'est faite de manière spontanée vers les points de retrait situés en altitude, les collégiens aidant les plus jeunes, comme ils l'ont fait pendant des exercices d'entraînement. Les 583 élèves ont été sauvés - taux de survie : 100 % ».

A Kamaishi, 97 % de la population restaient saine et sauve, grâce aux initiatives de la collectivité, aux exercices réguliers d'évacuation, et aux programmes de sensibilisation à la gestion des risques majeurs. Grâce à l'expérience et à la prévention, le Japon a pu éviter d'avoir un nombre beaucoup plus important de victimes.

Thierry VANDEVELDE, *délégué général de la Fondation Veolia-Environnement*

La résilience des territoires c'est la capacité pour une ville de fonctionner et à se reconstruire alors que certains composants du système urbain sont perturbés.
La Fondation Veolia s'engage depuis 12 ans pour amener les compétences des professionnels d'un secteur en appui aux collectivités frappées par une catastrophe. Des partenariats sont établis avec la Croix-Rouge, l'UNICEF, l'ONG Première urgence, Action contre la faim, etc.
Nous disposons d'un réseau de 500 volontaires, d'un matériel dédié à l'intervention d'urgence et de plateformes d'interventions partout dans le monde.

En Haïti, l'intervention massive de Veolia a permis de prévenir des crises sanitaires en matière de risques épidémiques. Veolia Water Japan a également été sollicité par la commune de Minamisanriku, et près de 10 000 personnes sont alimentées dans les besoins d'urgence.

Isabelle NICOLAS, *vice-présidente du conseil général des Côtes-d'Armor, en charge des Politiques européennes et internationales*

La coopération des Côtes-d'Armor avec le département de Tchirozerine au Niger établie depuis 25 ans concentre un grand nombre des défis auquel notre monde doit faire face. En 2010, les Côtes d'Armor ont intégré l'action d'urgence dans leurs valeurs de coopération.
La démarche se construit en trois temps : agir avec d'autres collectivités françaises, présenter une réponse globale sur le territoire, et prévenir la reconduction de catastrophes similaires.

L'appui de l'expertise nigérienne comme troisième acteur est important, notamment sur la question de l'urgence. Après les inondations, le conseil général a soutenu une demande de création de huit briqueteries, pour construire des maisons résistantes.

« La situation d'urgence n'est pas une finalité pour la coopération, mais plutôt un moyen d'exprimer notre solidarité et d'appuyer les collectivités pour qu'elles soient reconnues dans leur rôle de gestion des crises ».

José ALEGRINI, *adjoint au maire de Marseille, délégué à la gestion des risques*

Le Panthéon des marins pompiers de Marseille est une unité de sécurité civile à statut militaire mis à la disposition de la ville et financée par elle. ***« Nous sommes des artisans au quotidien de la coopération décentralisée en matière de sécurité civile ».***
Un programme triennal est mené, par exemple, avec Beyrouth jusqu'en 2012, proposant la mise en place d'un système de couverture des risques, et une formation du personnel des pompiers de Beyrouth en sécurité incendie et en secours aux personnes. À Shanghai, la convention est plus axée sur l'échange d'expériences, notamment à travers l'exposition universelle et la gestion des

risques qui est riche d'enseignement dans la perspective de 2013 où Marseille sera capitale européenne de la culture.

Thierry HUBERT, *architecte-urbaniste, Ministère de l'Environnement, du Développement Durable, du Logement et des Transports (MEDDLT), responsable adjoint du service Risques naturels et hydrauliques*

La politique mise en place par le gouvernement fait appel à un certain nombre d'outils opérationnels, réglementaire et d'informations. Elle s'appuie sur sept piliers : l'organisation de la connaissance, la surveillance des aléas, le partage de l'information, les mesures d'urbanismes, la notion de travaux pour réduire la vulnérabilité, la combinaison de la prévention et de la gestion de crise, la réalisation de bilans des catastrophes pour mieux réagir.

La résilience est au cœur des actions de prévention et de sécurisation, elle pose la question des mécanismes pour sortir de catastrophe, comme le système français d'indemnisation des sinistrés. Aujourd'hui, il faut répondre aux nouveaux défis, notamment par la mise en place de démarches locales et globales de prévention, la définition d'un niveau d'acceptabilité des risques. La coopération décentralisée a un rôle à jouer, mais on doit s'inscrire dans une démarche intégrée, multirisque, construite du niveau national au niveau local, en s'appuyant sur l'interdisciplinarité.

TROIS IDÉES CLEFS :

- Les collectivités sont au cœur de la prévention des risques. Elles sont les premières touchées, et les premières qui doivent réagir pendant la catastrophe pour la réparer et s'en prémunir.

- Les partenariats entre les communes, les professionnels et les ONG permettent d'apporter des réponses efficaces.

- Les facteurs de résilience se situent dans cette interaction, cette maïeutique entre collectivités et humanitaires.